



Profession ÉDUCATION

N° 250 | Décembre 2016-Janvier 2017 | 2,50 €

Un triste 2 janvier... Le décès de François Chérèque

« Ce que nous lui devons
aujourd'hui, c'est de
continuer d'aller de
l'avant. En cette année
2017 qui s'annonce à
risque, c'est le plus bel
hommage que nous
puissions lui rendre. »
Laurent Berger



MILITER AUJOURD'HUI

4 ACTUALITÉS

Conférence du Comité syndical européen de l'éducation 2016

Pour une éducation et un dialogue social de qualité.

Comité technique ministériel

Les moyens pour la rentrée 2017.

Personnels Biatss

Pensez à contacter vos élus Sgen-CFDT.

7 DOSSIER

Militer aujourd'hui

Comment réconcilier les personnels avec le syndicalisme.

12 INFO PRO

Les psychologues de l'Éducation nationale

Utile, ce nouveau corps ?

14 MILITANT-ES

Lorraine

Un objectif d'élévation du niveau de qualification essentiel.

15 REPORTAGE

Frank Georgi, maître de conférences à Paris I évoque le Maitron.

Le douzième volume vient de paraître.

16 SOCIÉTÉ

Agir contre les discriminations LGBTphobes

La CFDT tisse des partenariats.

17 NUMÉRIQUE

Échos d'Éducat'ec-Éducat'ice

Le Sgen-CFDT à la pointe de l'engagement numérique.

18 L'INVITÉE DU MOIS

Sarah Ourahmoune

La boxeuse, vice-championne olympique, revient sur son parcours.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Catherine Nave-Bekhti. **RÉDACTEUR EN CHEF** : Franck Loureiro. **RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE** : Aline Noël. **SECRÉTAIRES DE RÉDACTION, MAQUETTE** : Aline Noël et Christophe Caulier. **RÉDACTEURS** : Samir Achour, Vincent Bernaud, Karima Boulhouchat, Adrien Ettwiller, Isabelle Lacaton, Catherine Loneux, Franck Loureiro, Catherine Nave-Bekhti, Aline Noël, Élisabeth Ritzenthaler, Pierre-Marie Rochard, Frédéric Sève, Vincent Soulage, Élisabeth Sioudan-Devailly, Alexis Torchet. **IMPRESSION** : ETC, Yvetot (76) - Imprim' Vert. **N° CPPAP** : 1015507555. **ISSN** : 1143-2705. **Fédération des Syndicats Généraux de l'Éducation nationale et de la Recherche publique** 47/49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19. Tél. : 01 56 41 51 00. Fax : 01 56 41 51 11. Mèl : profession.education@sgen.cfdt.fr - sgen.cfdt.fr **PUBLICITÉ** : IM Régie, 23 rue Faidherbe 75011 Paris / email : impub@impub.fr / Tél. : 01 40 24 15 33. **PHOTO DE COUVERTURE** : © Marie-Lan Nguyen / Wikimedia



ÉDITO

Ne jamais renoncer à l'engagement commun

C'EST UN ÉDITORIAL SINGULIER à plus d'un titre que je signe avec l'ensemble des secrétaires nationales et nationaux. Singulier et délicat. Délicat tout d'abord, car difficile à articuler si peu de temps après la disparition, à 60 ans, de François Chérèque. Nous nous souvenons avec émotion de son engagement militant, de son écoute des militant·es et des salarié·es. Nous nous rappelons les débats parfois tendus au sein de notre organisation et les combats menés avec lui pour la justice sociale, la jeunesse et la lutte contre les inégalités et la pauvreté. Comme militant et comme secrétaire général de la CFDT, François Chérèque avait su revivifier le syndicalisme et porter avec vigueur les valeurs de notre syndicat. Ensemble, nous continuerons à les faire vivre.

Singulier, ensuite, à double titre : il s'agit d'un premier éditorial – premier de l'année civile que je rédige en tant que secrétaire générale du Sgen-CFDT –, mais aussi éditorial collectif conçu par l'ensemble de la commission exécutive de la fédération.

Depuis le 16 décembre 2016, Frédéric Sève est membre de la commission exécutive confédérale, suite à son élection par le bureau national de la CFDT. Après un peu plus de quatre années comme secrétaire général du Sgen-CFDT, il quitte la fédération pour emmener sur d'autres terrains les valeurs de la CFDT, ayant en charge, notamment, les dossiers des retraites, de l'immigration, et de la lutte contre toutes les formes de discriminations ; les relations avec les politiques et le mouvement associatif ; la politique éditoriale de la CFDT. La fédération des Sgen-CFDT change de secrétaire général·e mais pas de cap. Le conseil fédéral issu du congrès de mai 2016 a élu en décembre 2016 les candidat·es présent·es par la commission

exécutive. Il m'a accordé sa confiance pour être secrétaire générale, ainsi qu'à Franck Loureiro pour être secrétaire général adjoint. Tous ensemble, Vincent Bernaud, Karima Boulhouchat, Adrien Ettwiller, Franck Loureiro, Claudie Paillette, Élisabeth Ritzenthaler, Pierre-Marie Rochard, Alexis Torchet et moi-même, nous avons la volonté de prolonger l'action initiée de longue date par le Sgen-CFDT et inscrite dans nos textes, congrès après congrès.

La commission exécutive s'est progressivement, au fil des dernières années, rajeunie et féminisée. Son fonctionnement toujours plus collectif fait évoluer notre engagement militant, certes fort et exigeant, mais qui ne se confond pas avec un sacerdoce et n'impose pas le sacrifice des autres dimensions de nos vies. Ces transformations, nous les considérons comme indispensables pour poursuivre la modernisation de notre syndicalisme, pour continuer à construire des modèles et des parcours militants plus ouverts à toutes et à tous.

Le dossier de ce numéro est précisément consacré au militantisme syndical. C'est bien, au quotidien, chacune d'entre vous qui faites exister notre syndicat et qui l'incarnez auprès de l'ensemble des collègues.

Ensemble, justement, agissons dans l'intérêt des personnels, pour le renforcement et la reconnaissance des services publics de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Jeunesse et des sports et de l'Enseignement agricole public. Cette résolution à agir, pour ne pas subir les discours simplistes et populistes de dénigrement de la fonction publique, nous la partageons avec l'ensemble de la CFDT. Ensemble, rappelons ce qu'est la fonction publique, ce que ses missions, ses métiers et ses personnels apportent à l'intérêt général, ce qu'ils contribuent à construire en matière de solidarité, de lutte contre les inégalités... Ensemble, saisissons-nous de la grande enquête de la CFDT « Parlons travail » pour appréhender au plus près et faire connaître la réalité de notre travail et disqualifier les caricatures qui dénigrent nos métiers. Ensemble, diffusons notre exigence de poursuite de la démocratisation de l'École,

rappelons que pour y parvenir toutes les politiques éducatives ne se valent pas.

Enfin, en cette période de préparation de l'élection présidentielle, le Sgen-CFDT s'est employé à développer, depuis septembre 2016, dans les différents dossiers de *Profession Éducation*, ses engagements sur ce qu'il considère comme des questions centrales en matière d'éducation et de défense des personnels. Ainsi continuera-t-il, jusqu'à la veille des élections, à s'inscrire, ni pour ni contre, mais dans le débat public, et à jouer son rôle de force de propositions. Car c'est en effet à cette aune, libres et engagé-es, qu'élu-es et militant-es du Sgen-CFDT entendons interagir dans le débat public et politique.

Avec à l'esprit cet engagement commun, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour une année 2017 politiquement et syndicalement utile, solidaire et remplie de satisfaction sur le plan personnel.

**Catherine Nave-Bekhti
et les membres de la commission exécutive
du Sgen-CFDT**





Pour en savoir plus sur le Comité européen de l'éducation : <https://www.csee-etu.org/fr/>

Fondé en **1977**, le CSEE est à la fois une **structure régionale** de l'Internationale de l'Éducation, et une **fédération syndicale** de la confédération européenne des syndicats. Il réunit **48 pays**, soit **11 millions d'adhérents** répartis dans **131 syndicats** d'enseignants et de personnels d'éducation.



Susan Flocken est germano-britannique. Installée en Belgique depuis 2008, elle a fait ses études en Allemagne, mais aussi en Pologne, en Espagne et en France. Engagée de longue date auprès du Comité syndical européen de l'éducation, Susan Flocken y travaille depuis 2009. Dernièrement, elle était en charge de la coordination de la politique intérieure. Ces dernières années, elle a activement œuvré à l'élaboration et à la promotion des politiques du CSEE, tout particulièrement dans les questions de santé et de sécurité au travail et celles relatives à l'égalité. Nommée directrice européenne du CSEE, Région européenne de l'Internationale de l'Éducation, Susan Flocken prendra la suite de l'actuel directeur, Martin Romer, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Conférence du Comité syndical européen de l'éducation 2016

Pour une éducation et un dialogue social de qualité

Par Alexis Torchét

La conférence quadriennale du Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) s'est tenue à Belgrade du 5 au 8 décembre 2016. Ces trois jours de débats ont une nouvelle fois prouvé qu'au-delà des spécificités nationales, l'éducation est un des fondements du modèle européen et une des clés de son avenir.

Des questions essentielles se sont ainsi retrouvées au cœur des discussions : la transition numérique et ses conséquences éducatives, l'attractivité du métier et la qualité de vie au travail des personnels, l'accueil bienveillant des enfants réfugiés et le respect de leurs droits à la scolarité, ou encore l'impératif d'un dialogue social de qualité.

La conférence a aussi réaffirmé sa solidarité avec les enseignants turcs victimes de la répression gouvernementale. Un moment poignant a été l'intervention à distance du secrétaire général du syndicat turc Eğitim Sen, interdit de sortie du territoire. D'ailleurs, les expressions sur ce thème sont allées plus loin, car, partout en Europe, la montée des populismes et des nationalismes inquiète. Elle est vécue comme une menace pour les libertés fondamentales qui ne semblent plus considérées comme évidentes ou garanties. C'est bien face à cette crise démocratique que Susan Flocken, la nouvelle directrice du CSEE, a appelé les syndicats à la mobilisation « afin de faire jaillir une lueur d'espoir par ces temps difficiles ».

Intervention de Susan Flocken, la nouvelle directrice européenne du CSEE, Région européenne de l'Internationale de l'Éducation.





Personnels d'Inspection

Encadrement pédagogique

Depuis plus de deux ans, le Sgen-CFDT signale au ministère les difficultés ressenties par les personnels d'inspection qui peinent à assumer en un temps raisonnable leurs missions. Nous avons souligné les écarts de taux d'encadrement pédagogique entre les académies. La création de 50 postes d'IA-IPR est un premier signe de prise en compte de cette situation. Pour le Sgen-CFDT, cela ne suffit pas. Il faut aussi des mesures pour les IEN et surtout pour suivre la transformation des missions et du rôle des corps d'inspection dans le système éducatif pour accompagner les personnels dans leur développement professionnel. • C. N.-B.



Retrouvez toute l'actualité sur notre site sgen.cfdt.fr



Comité technique ministériel (Éducation nationale)

Les moyens pour la rentrée 2017

Par Catherine Nave-Bekhti

Les 8 800 postes supplémentaires d'enseignants à la rentrée 2017 vont permettre de poursuivre la mise en œuvre de la loi de refondation de l'École.

Malgré la baisse du nombre d'élèves, la priorité va au premier degré. 4 300 postes sont répartis en tenant compte de la démographie, des caractéristiques socioéconomiques et des inégalités de dotation. « Plus de maîtres que de classes » afin que le dispositif se mette en place dans toutes les écoles REP/REP+, scolarisation des moins de 3 ans et remplacements, notamment pour le départ en formation continue, sont les priorités indiquées aux recteurs. 100 postes sont prévus pour la mise en œuvre des « conventions de ruralité ».

Faire face à la poussée démographique et conforter la réforme du collège sont les objectifs dans le second degré. 4 400 postes sont répartis en tenant compte des évolutions démographiques et afin de réduire les écarts de dotation. Il s'agit de conforter les réformes éducatives en cours : des marges horaires augmentées pour les collèges et des moyens supplémentaires pour les lycées professionnels (LP) dans le cadre du plan « 500 formations ». Enfin, les moyens supplémentaires en enseignants, conseillers principaux d'éducation et personnels de la filière santé et sociaux devront d'abord bénéficier aux REP et aux établissements non labellisés mais figurant parmi les plus défavorisés, avec 450 postes cibles pour les lycées et LP.

Retrouvez l'article intégral, cartes à l'appui : <http://www.sgen-cfdt.fr/actu/ministere-annonces-rentree-2017/>

En bref

Administratifs 100 postes en plus

Sous la mandature de Nicolas Sarkozy, les administratifs avaient été les premiers à subir les effets des coupes budgétaires dans l'Éducation nationale. La rentrée 2017 est marquée par la création de 100 postes d'administratifs. Pour faire face à l'ouverture de 13 nouveaux établissements, 70 postes sont créés dans les académies, mais afin de réduire les écarts de dotation entre les académies, toutes n'obtiennent pas de postes et certaines en perdent même. 30 postes sont par ailleurs destinés à poursuivre la refondation de Sirhen qui doit être prochainement déployé pour la gestion et la paie des professeurs des écoles. • C. N.-B.

Création d'emplois

À l'occasion du comité technique ministériel du 15 décembre 2016, la ministre a annoncé la création de 250 emplois de conseiller principal d'éducation, 105 d'infirmier et de médecin, 95 d'assistant de service social et de 1 351 d'accompagnant des élèves en situation de handicap dans le cadre du programme « Vie de l'élève ». Ces emplois seront prioritairement affectés aux académies déficitaires et aux établissements classés en éducation prioritaire. Pour le Sgen-CFDT, ces moyens ne répondent pas aux besoins d'aide et de prise en charge, tant des élèves que des personnels. • A. E.

Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) des enseignants

Un décret paru le 29 novembre 2016 permet l'application des nouvelles grilles indiciaires dès janvier 2017. Un décret complémentaire a été présenté au comité technique ministériel du 7 décembre 2016. Ce « décret-balai » instaure tous les éléments PPCR jusqu'en 2020. Les dispositions budgétaires et statutaires engagées permettent de se prémunir d'une éventuelle remise en cause des avancées par un nouvel exécutif politique. • A. E.

En bref

Rifseep ITA/ITRF

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Rifseep (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'engagement et de l'expérience professionnelle) est le nouveau régime indemnitaire de la filière administrative, mais les négociations débutent à peine pour les filières des ITA (personnels ingénieurs, techniciens et administratifs des organismes de recherche), des ITRF (personnels ingénieurs, techniciens de recherche et formation) et des bibliothèques. Selon les chiffres du bilan social établi par le ministère, les indemnités moyennes des personnels des bibliothèques se situent entre celles des personnels administratifs et celles de la filière ITRF. Les ITA perçoivent les primes les plus basses ! Le Rifseep, régime indemnitaire imposé, devra malgré tout être l'occasion de corriger les inégalités indemnitaires entre les différentes filières. C'est pourquoi, le Sgen-CFDT revendique la convergence des primes entre filières. • É. S.-D.

Rifseep : convergence

Le Sgen-CFDT a voté au CTMESR la mise en place du Rifseep à condition que les régimes indemnitaires de l'ensemble des Biatss convergent pour d'évidentes questions de justice. Les négociations restent à conduire pour les ITA, ITRF et personnels des bibliothèques. Les primes de ces derniers étant, en moyenne, moins élevées que celles de la filière administrative, nous réclamons un alignement. • É. S.-D.

Les journées de réflexion du Sgen-CFDT (26-27 janvier 2017) Gouvernance, démocratie sociale et travail dans l'Enseignement supérieur et la Recherche

En 2012, la CFDT proposait de fédérer les structures de l'ESR pour renforcer la mutualisation des forces de recherche et de pédagogie, et leur harmonisation sur un territoire homogène. Il s'agit aujourd'hui de tirer le bilan de ces expériences de regroupements. Retours dans le prochain *Profession Éducation*. • C. L.
Le programme : <http://urlz.fr/4uyo>

Personnels Biatss

Pensez à contacter vos élus Sgen-CFDT

Par Karima Boulhouchat

La note de service du 21 novembre 2016¹, relative à la carrière des Biatss (personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé), précise les calendriers et modalités de recrutement, de carrière et de mobilité. Elle apporte des nouveautés pour l'année 2017.

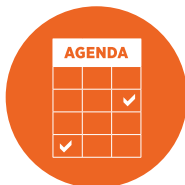
Le Sgen-CFDT demandait la création d'un mouvement organisé pour les ITRF, revendication partiellement entendue puisque dorénavant, les adjoints techniques de recherche et formation exerçant dans le supérieur peuvent participer au mouvement académique via le portail Amia², comme leurs collègues du secondaire. Le Sgen-CFDT a également obtenu le retour du deuxième mouvement annuel pour les conservateurs de bibliothèque.

Il est précisé que la note de gestion tiendra compte de la fin de l'avancement différencié d'échelon (bonification ou majoration d'ancienneté) pour les corps qui ont bénéficié du protocole PPCR.

Les demandes de mutation et d'inscription sur la liste d'aptitude ou sur le tableau d'avancement seront soumises à l'avis des commissions administratives paritaires nationales (CAPN) ou académiques (CAPA). C'est pour cette raison qu'il est conseillé aux agents de contacter leurs élus Sgen-CFDT avant la tenue des instances pour que leurs intérêts soient défendus au mieux.

¹La note de service n° 2016-169 du 21 novembre 2016 : <http://urlz.fr/4BmP>

²Portail Amia : <http://urlz.fr/4B1x>



Retrouvez
l'intégralité de
l'agenda
sur notre site
www.sgen.cfdt.fr

monde : le pari de la complexité dès l'école maternelle. »

Bourse du travail, Paris 10°. Inscription en ligne : http://www.gfen.asso.fr/fr/inscription_9_renc_mater

25 | 01 | 2017

COLLOQUE IRÉA : « FAIRE TRAVAILLER LES ÉLÈVES ? »

Le prochain colloque de l'Institut de recherches, d'études et d'animation (Iréa) du Sgen-CFDT s'interrogera sur le travail des élèves, ses formes actuelles, les manières de l'accompagner et l'organiser...

Inscription obligatoire. Informations : <http://www.irea-sgen.fr/Faire-travailler-les-eleves>

28 | 01 | 2017

LES 9^{ES} RENCONTRES NATIONALES DU GFEN : « POUR QUE LA MATERNELLE FASSE ÉCOLE »

Le Groupe français d'éducation nouvelle (Gfen) propose une journée de réflexion sur le thème : « Apprendre à comprendre le

11 | 02 | 2017

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES ET DES FILLES EN SCIENCE

Pour cette première journée organisée par l'Unesco, sa directrice générale, Irina Bokova porte un message sans ambivalence : « le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 ne peut tenir ses promesses qu'à la condition d'investir dans l'autonomie des femmes et des filles par et dans la science ». Dont acte. <http://urlz.fr/4DMI>

20-25 | 03 | 2017

SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS DANS L'ÉCOLE*

« D'où vient l'info ? », sujet premier pour une éducation critique des médias, sera le thème de cette 28^e édition. <http://urlz.fr/4DMK>



DOSSIER

Militer aujourd'hui

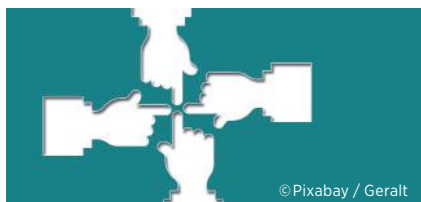
Réalisé par Pierre-Marie Rochard et Frédéric Sève.

Souvent considéré comme trop à distance des salariés ou pas assez en prise avec les évolutions du monde professionnel, le syndicalisme essuie aujourd'hui des critiques. Certains, désabusés ou désorientés, doutent même de son intérêt, voire de sa légitimité. Quoique ce sentiment semble injuste à celles et ceux qui donnent de leur temps pour l'action collective, il doit être entendu et interrogé.

À l'heure d'une démocratie malmenée dont, surtout, on attend plus, les salariés veulent-ils vraiment moins d'élus pour les représenter, ou aspirent-ils à un modèle syndical rénové ? Quelles sont alors les voies pour réconcilier les personnels avec le syndicalisme ?

Réinventer l'action syndicale, avec les outils d'aujourd'hui, et les nouvelles aspirations, c'est se battre pour la liberté de demain.

L'ADN du Sgen Revendiquer et négocier pour pouvoir AGIR



Une des spécificités du Sgen-CFDT est de lier, autant que possible, les revendications nationales aux projets d'actions syndicales locales. En effet, dégager des marges de manœuvre pour l'action syndicale locale constitue bien une des boussoles pour évaluer la pertinence et orienter la mise en œuvre des réformes ministérielles.

Ainsi, pour les nombreux dossiers défendus ces dernières années devant les différents gouvernements (qui ont concerné, par exemple, le socle commun, les réformes du collège, des rythmes scolaires, du lycée, du bac pro en trois ans, la loi Enseignement supérieur et Recherche...), une des clefs de lecture et d'appréciation du Sgen-CFDT a toujours été la capacité – ou non – des autorités à donner de réelles marges d'autonomie aux équipes, en matière de concertation et de négociation.

Ce choix d'une plus grande autonomie ne saurait en aucun cas être une forme de désengagement de la puissance publique, ce qui est à l'encontre de toutes les réflexions CFDT. Mais, l'un des enjeux pour que les agents se réapproprient le travail et améliorent leurs conditions de travail est assurément de permettre à ces mêmes agents d'avoir les cartes en main et d'encourager les pratiques plus collaboratives – gage d'innovation et d'adaptation aux besoins du terrain.

Pour qu'il soit un puissant moyen de favoriser l'action syndicale locale (aux niveaux de la région, du département, de la commune, de l'établissement), l'autonomie voulue par le Sgen et la CFDT exige de valoriser les collectifs de travail, de les organiser pour éviter le délitement des solidarités professionnelles et le « chacun pour soi » ; de réunir les moyens de réelles marges de manœuvre au plus près des réalités professionnelles (temps, instances, droit syndical, voire budget...) ; et qu'enfin, aussi bien l'État que les organisations syndicales fassent confiance aux personnels et à leurs représentants. • P.-M. R.

I EST D'USAGE, EN FRANCE, DE CRITIQUER LE SYNDICALISME – et particulièrement le syndicalisme de la fonction publique. Trop politisé selon certains, il est de plus accusé, paradoxalement, d'être trop contestataire et de cogérer le système, et d'être de toute façon éloigné des préoccupations des personnels qu'il est censé représenter et défendre. Qu'on charge la barque pour mieux nourrir un ressentiment populiste contre les corps intermédiaires ou pour justifier un pessimisme de bon aloi face à l'action collective, il y a toujours dans cette critique un refus d'analyser les maux dont souffre le syndicalisme français – et surtout un refus d'y remédier.

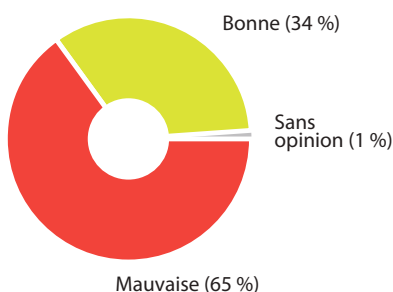
LÀ OÙ LE BÂT BLESSE

Pourtant, ces carences ont une cause parfaitement identifiable : l'action syn-

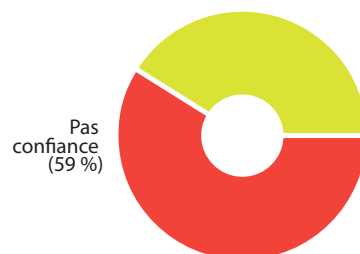
dicale ne se fait pas assez au niveau des collectifs de travail, c'est-à-dire dans les établissements. Ce travers tient sans doute à l'histoire du syndicalisme, notamment dans la fonction publique où se sont constitués de puissants « syndicats maison », coupés du mouvement syndical confédéré qui s'est bâti dans le secteur privé. Mais il s'explique aussi par le mode de pilotage traditionnel de la fonction publique, et plus particulièrement la fonction publique d'État : très vertical et centralisé, il laisse trop peu de marges de manœuvre aux acteurs locaux pour permettre un dialogue social inventif et source de progrès social.

Cette structuration génère un syndicalisme d'antichambre ministérielle, qui fait « remonter » les problèmes, suscite en retour une production de circulaires censées les régler, mais qui ne fait que renforcer la rigidité de la gestion et l'atonie du dialogue social local. Le grief de cogestion y trouve aussi sa racine, puisque les syndicats deviennent par la force des choses coproducteurs des textes administratifs. Enfin, cette centralisation de l'activité syndicale risque en permanence de « politiser » celle-ci : comment distinguer entre une critique de la gestion ministérielle, au nom des conditions de travail, ou l'approbation

Quelle opinion avez-vous des organisations syndicales en général ?



Confiance (41 %)



**Pour défendre les intérêts des
salariés, faites-vous confiance
ou pas à l'action des syndicats ?**



© Pixabay / bykst

UNE GRANDE PARTIE DES PROBLÈMES DU TRAVAIL TROUVE SON ORIGINE DANS L'ORGANISATION LOCALE DU TRAVAIL ET DES RAPPORTS HUMAINS.

d'une réforme, au nom de l'intérêt général ou même de l'intérêt du service public, et une prise de position partisane ?

UNE NÉCESSAIRE ADAPTATION

Cette forme de syndicalisme ne peut cependant plus être efficace aujourd'hui – si tant est qu'elle ait jamais été réellement

efficace. La première raison est que la part d'autonomie laissée aux établissements, que ce soit dans le supérieur, la recherche, l'enseignement, n'a pas cessé de croître au fil des ans, et qu'elle est appelée à se renforcer encore dans les années à venir. Les universités gèrent désormais en toute autonomie leur masse salariale, tandis que leur autonomie pédagogique s'est encore renforcée. Cette même autonomie pédagogique commence à se développer dans les établissements scolaires – le droit à l'innovation, la réforme du collège, le dispositif « Plus de maîtres que de classes » dans le primaire en sont des exemples. Si elles restent une réalité, la contrainte réglementaire ou la tutelle ministérielle bloquent encore trop souvent la prise d'initiative locale mais n'empêchent pas le dévoiement de certaines mesures en particulier par les recteurs.

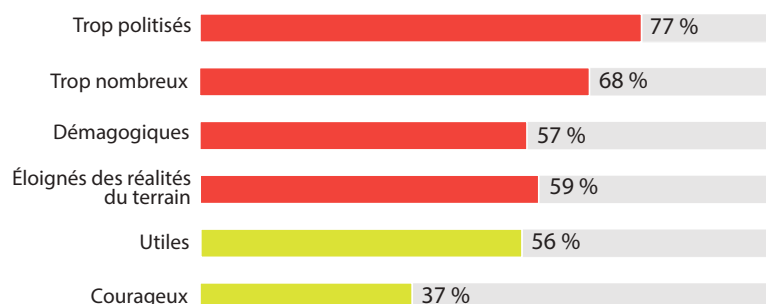
Deuxième raison : l'activité de nos services publics dépend de plus en plus d'une grande diversité d'acteurs, et l'État, ou son représentant, n'est plus le seul interlo-

cuteur du dialogue social, et il n'y a pas d'instance de dialogue qui les réunisse tous. Une évolution qu'a illustrée jusqu'à la caricature la réforme des rythmes scolaires de 2013, pilotée à la fois par les maires et les autorités académiques, mais sans que les premières siègent dans une instance de dialogue social appropriée. On pourrait de même citer les régions et départements qui construisent les locaux scolaires ou investissent dans les équipements numériques, mais sans en discuter avec ceux qui vont y travailler – comme si les bâtiments et le matériel n'étaient pas des déterminants essentiels de la qualité de vie au travail.

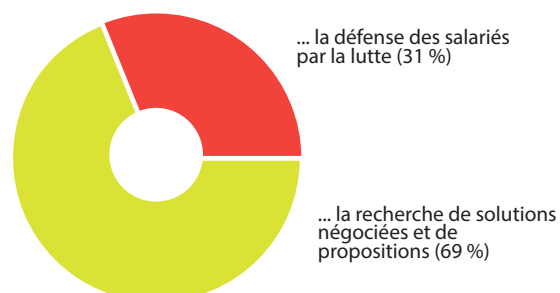
(RE)DÉVELOPPER UN SYNDICALISME DE PROXIMITÉ...

Une grande partie des problèmes du travail trouve son origine dans l'organisation locale du travail et des rapports humains. Leur résolution nécessite moins de grandes réformes qu'une médiation au quotidien et une ingénierie sociale de proximité. Il est dangereux de croire, ou de faire croire, que le bonheur au travail dépend d'un grand soir réglementaire ou législatif. Cela nourrit l'immobilisme politique qui ne peut que constater son impuissance à répondre aux attentes concrètes des personnels. Cela ●●●

Pour chacun des qualificatifs suivants, diriez-vous qu'il s'applique plutôt bien aux syndicats ?
(pourcentage de réponses positives)



Estimez-vous que les organisations syndicales doivent plutôt privilégier...



Source : sondage Odoxa, février 2016.

Jean-Louis Malys *

“Les travailleurs veulent un syndicalisme cohérent et utile.”

* ANCIEN MÉTALLURGISTE, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT.

Quel regard portes-tu sur les difficultés du militantisme aujourd'hui ?

• Nos principaux adversaires en tant que militantes et militants de la CFDT ne sont pas autant qu'on l'imagine nos directions d'administration ou d'entreprise, ou même nos concurrents syndicaux qui pourtant ne nous épargnent pas. Nos adversaires les plus coriaces et les plus insaisissables sont ces sentiments de doute, de scepticisme quant à l'efficacité de l'action collective qu'expriment les travailleurs. Cette défiance alimente la tentation du « chacun pour soi » et menace les ambitions solidaires qui sont l'essence même du syndicalisme CFDT.

Quelles sont les actions et perspectives syndicales proposées par la CFDT ?

• Pour combattre ces adversaires sournois que sont le scepticisme et le chacun pour soi, notre syndicalisme doit être au plus près des salariés et agents pour démontrer son utilité au quotidien. C'était déjà l'objet du rapport confédéral intitulé « Oser le changement » rédigé en 2010 par Marcel Grignard en préparation du congrès de Tours de la même année. Le syndicalisme devait démontrer sa légitimité. C'est le sens des règles sur la représentativité qui, depuis, se sont imposées sous notre impulsion. Le rapport préconisait aussi de « serrer les lignes » comme disent les sportifs, c'est-à-dire de mieux nous organiser collectivement pour permettre aux militants d'être davantage soutenus et accompagnés. Les divers chantiers entrepris au congrès de Marseille vont dans ce sens, visant à favoriser la proximité et à épauler les militants par la mise à disposition d'outils d'appropriation, de communication, de formations... Des progrès sont toutefois encore nécessaires et le prochain congrès de Rennes sera l'occasion d'en débattre avec les militants et adhérents de la CFDT.

Comment le syndicalisme peut-il aider à redonner confiance aux salariés ?

• Les travailleurs n'attendent pas de nous des discours péremptaires, des déclarations solennelles et des postures idéologiques coupées des réalités. Ils veulent un syndicalisme cohérent et utile. Ils attendent de nous un discours de vérité et des revendications qui, du national au local, démontrent leur efficacité et leur pertinence. La confiance se gagne d'abord sur le terrain, au contact des salariés et des agents. Les enjeux nationaux en matière d'emplois, de politique salariale, de projets collectifs sont importants, mais ils ne sont ni perceptibles, ni crédibles, si nous ne prenons pas en compte, dans le même temps, les questions concrètes et quotidiennes

d'organisation du travail, des métiers, des parcours professionnels. Même quand le contexte est difficile, le meilleur outil dont dispose notre syndicalisme reste le dialogue social et sa déclinaison, en particulier, au niveau local. Il n'ignore pas les désaccords et les conflits. Au contraire, il les prend véritablement

en compte pour aboutir à des résultats visibles pour les travailleurs. • **Propos recueillis par Frédéric Sève**



© CFDT

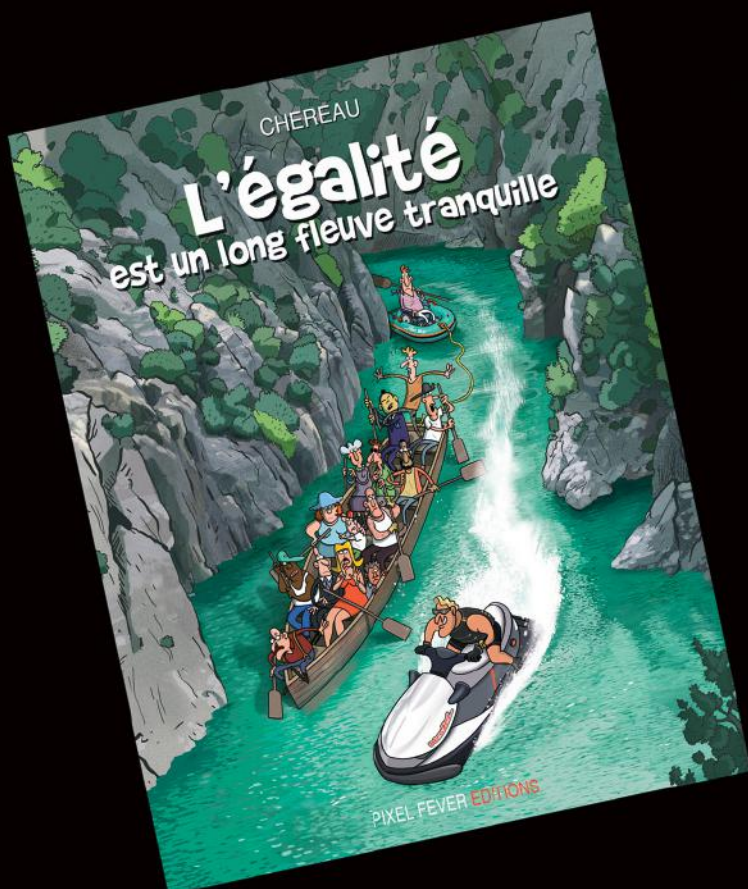
••• nourrit aussi la désillusion puisqu'aucune action collective concrète sur la vie au travail n'est jamais possible. C'est pourquoi il faut (re)développer le syndicalisme de proximité, la présence et l'action syndicale locale. Le syndicalisme utile, aujourd'hui, c'est moins un syndicalisme de lobbying national qu'un syndicalisme qui donne aux collectifs de personnels les moyens d'agir ensemble sur la réalité du travail quotidien.

...ADOSSÉ À UNE ACTION NATIONALE CADRANTE

Bien évidemment, l'action syndicale comportera toujours une dimension nationale : pour traiter des droits et des garanties collectives, des rémunérations, des carrières, mais aussi pour encadrer par des règles le dialogue social à tous les niveaux. Mais le rôle fondamental d'un syndicat, et en tout cas le rôle fondamental que s'assigne le Sgen-CFDT, c'est d'accroître le pouvoir d'agir individuel et collectif des salariés sur leur qualité de vie au travail comme sur la conduite de leur exercice professionnel. • F. S. et P.-M. R.

Offrez un cadeau intelligent!

Entièrement Peint à la main, le nouvel album de Chereau est Disponible dans toutes les Bonnes librairies!



Chereau aborde en 69 planches drôles et superbes à la fois, différentes situations de discriminations qui nous sont familières, pour réveiller nos consciences.

Pour chaque album acheté un euro sera reversé au profit d'associations d'intérêt général soutenues par l'Institut Randstad et oeuvrant contre les discriminations et pour l'égalité des chances.

Couverture cartonnée brillante, dos carré,
72 pages, 22cm x 28cm,
(Prix Public TTC : 19€)
ISBN : 979-10-91516-02-0

Mais la vente continue pour...

Dans cet album, **Chereau** se consacre aux joies innombrables de nos vies laborieuses.

Couverture cartonnée brillante, dos carré
88 pages 22cm x 30,4cm
(Prix Public TTC : 23€)
ISBN : 979-10-91516-01-3





Protection sociale : un nouveau cahier des charges

En tant qu'opérateur historique, la MGEN occupe une place prépondérante dans la politique de santé et d'action sociale des fonctionnaires. Elle assure la gestion du régime obligatoire par délégation et propose des prestations de complémentaire santé, de prévoyance et de dépendance. Dans le cadre du nouveau cahier des charges, elle devra s'adapter à une vision « assurantielle » qui tourne le dos au principe de solidarité, fondateur du mouvement mutualiste. Deux modèles s'opposent : l'un veut capitaliser des fonds pour faire face aux risques, l'autre mise sur la solidarité des actifs envers les retraités, des bien-portants envers les malades... Pour le Sgen-CFDT, quel que soit l'opérateur, c'est bien ce modèle solidaire, stable, juste et efficace collectivement qui doit être promu. • **A. E.**

Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche, Culture et communication, Jeunesse et sports ont publié un cahier des charges pour élaborer des conventions de référencement d'organisme de protection sociale complémentaire. Jusqu'à trois organismes de prévoyance pourront être référencés et démarcher les agents. Malgré les interventions des syndicats rappelant l'importance du modèle solidaire qui inclut la dépendance, elle ne sera pas intégrée dans l'offre référencée et le couplage santé/prévoyance sera réservé aux seuls actifs, excluant ainsi les retraités d'une couverture dépendance, décès et invalidité. L'État-employeur renvoie donc la charge de ces protections aux agents eux-mêmes. Il s'agit d'un recul historique de la solidarité, d'autant que la participation de l'État-employeur à la protection sociale est maintenue à 0,3 % des cotisations quand les employeurs privés ont obligation de la financer à 50 %. **A. E.**

Les psychologues de l'Éducation nationale

Utile, ce nouveau corps ?

Par Vincent Bernaud

Lors du comité technique ministériel du 16 novembre 2016, le ministère a présenté le décret créant le corps des psychologues de l'Éducation nationale (Psy-EN), avec deux spécialités. La spécialité « éducation, développement et apprentissages » pour travailler à l'école et en Rased, ou la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » exercée en centre d'information et d'orientation (CIO), en collège ou en lycée.

À partir de septembre 2017, le corps des conseillers d'orientation psychologues (COP) et celui des directeurs de CIO seront abrogés. Les psychologues scolaires auront quant à eux le choix d'intégrer le nouveau corps ou de rester professeurs des écoles. Le ministère de l'Éducation nationale (MEN) se dote ainsi d'un corps essentiellement dédié à la prise en charge de jeunes à besoins particuliers et en difficulté scolaire, pour répondre aux demandes en très forte augmentation. Mais l'abandon du conseil en orientation et le recentrage sur l'expertise de la difficulté scolaire risquent de fragiliser le nécessaire travail en équipe du psychologue, et notamment son rôle dans l'évolution des modes de transmission des savoirs et d'évaluation des

connaissances. De fait, la « psychologisation » de l'échec scolaire détourne de la critique du fonctionnement inégalitaire du système. En outre, les COP et les psychologues scolaires avaient déjà le titre de psychologues, puisque les diplômés d'État de COP et de psychologue scolaire figurent sur la liste des diplômés permettant l'usage du titre de psychologue. La création de ce corps unique répond donc plus aux revendications corporatistes de certains syndicats qu'aux attentes des usagers de l'École...

La démarche ministérielle reste inachevée, à rebours d'une logique de corps unique. Ainsi, les obligations réglementaires de service de chacune des spécialités ne sont que la reconduction de l'existant. L'occasion n'a pas été saisie de mieux définir et quantifier l'ensemble des tâches que les psychologues doivent effectuer dans et au-delà des heures dont ils ont à rendre compte. Le paradoxe culmine avec « l'indemnité unique à deux taux » actant une disparité du simple au double entre les deux spécialités. Pour intégrer les deux valences dans un corps unique, le MEN a minoré les missions liées à l'orientation pour le second degré. La dénomination Psy-EN va brouiller la représentation des missions pour les publics et les partenaires dans et hors de l'EN.



Certification pour la MLDS

Le ministère a ouvert les discussions concernant la certification « coordination pédagogique et ingénierie de formation ». À terme, elle devrait être accessible à l'ensemble des enseignants souhaitant exercer dans le cadre de la Mission de lutte

contre le décrochage scolaire (MLDS).

DES ENJEUX IMPORTANTS

Pour le Sgen-CFDT, il s'agit d'un aspect central de la reconnaissance du professionnalisme des personnels. Notre syndicat porte toutefois plusieurs revendications. Tout d'abord, les actuels enseignants titulaires exerçant en MLDS doivent obtenir cette certification par validation de

leurs expériences. Il doit en être de même pour les agents non titulaires en CDI. Ensuite, cette certification doit être structurée en modules, seule garantie d'un dispositif à la fois ambitieux et accessible par la voie de la formation continue. Enfin, cette certification doit s'accompagner d'une indemnité reconnaissant le travail de suivi et d'orientation effectué auprès des élèves. • **V.B.**

Protocole PPCR

Et les catégories A+ ?

Par Franck Loureiro

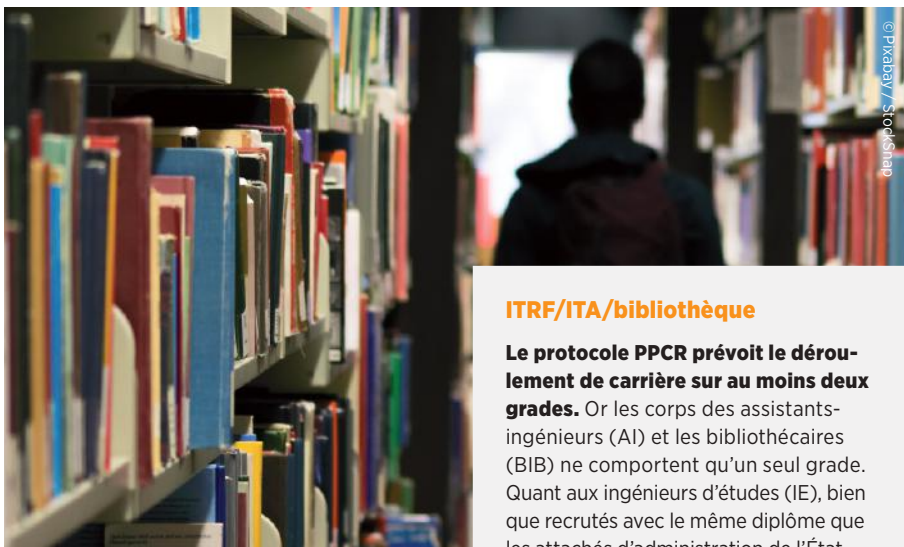
Dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche, les discussions sur la déclinaison du protocole PPCR pour les catégories A+ prennent du retard...

D'ailleurs, d'aucuns pensent même que cela ne se fera pas... et on peut les comprendre tant la communication du ministère sur ce sujet est catastrophique.

MAIS LE SGEN-CFDT INSISTE !

Notre syndicat demande en effet depuis plusieurs mois qu'une information précise soit envoyée par la ministre aux agents concernés pour réaffirmer sa volonté de mener à bien ce dossier qui va couter, d'après la Cour des comptes, 5 milliards d'euros par an pour l'ensemble de la fonction publique. Les gains du protocole sont à mesurer à l'aune d'une carrière complète. Certains, qui ont refusé de signer le protocole d'accord, peuvent toujours penser que ce n'est pas assez – et c'est aussi ce que dit la CFDT qui demande une augmentation plus importante du point d'indice –, mais il est faux de prétendre que ce n'est rien !

Le protocole PPCR permet d'augmenter la rémunération des agents par la revalorisation des grilles indiciaires, mais également leur pension par la transformation d'une partie



des primes en points d'indice. Cependant, pour le Sgen-CFDT, PPCR doit aussi être l'occasion de faire converger les carrières de corps aujourd'hui séparés, dont rien ne justifierait qu'ils le demeurent après les négociations. Ainsi, le Sgen-CFDT demande un parallélisme total entre les corps des maîtres de conférences, des chargés de recherche et des ingénieurs de recherche. Il demande aussi l'intégration des assistants ingénieurs dans le corps des ingénieurs d'étude. Le PPCR prévoit bien la possibilité de simplifier l'architecture des corps, de traiter de façon identique des corps proches et de garantir à chaque fonctionnaire un déroulement de carrière complète sur au moins deux grades. Les exigences Sgen-CFDT sont d'abord politiques, plus que techniques. Il s'agit donc bien d'un choix politique que la ministre doit arbitrer : faire perdurer des inégalités ou les faire disparaître. Et c'est sur ce choix-là que le Sgen-CFDT décidera de l'appréciation finale à porter.

MCF/CR

Actuellement, le corps des maîtres de conférences culmine à l'indice nouveau majoré (INM) 963, correspondant à l'actuel échelon hors échelle A, quand celui des chargés de recherche plafonne à l'INM 821 ! À même diplôme d'accès, comment expliquer ce différentiel de 142 points d'indice ?

Par ailleurs, à compter du 1^{er} septembre 2017, les professeurs agrégés auront accès à la hors échelle B.

Le Sgen-CFDT revendique la fusion du

corps des maîtres de conférences (MCF) avec celui du versant de la recherche, les chargés de recherche (CR), et la création de la hors échelle B pour les MCF et les CR. Afin de permettre à chacun de développer une carrière sur au moins deux grades, il est urgent d'augmenter le flux de promotion.

La reconnaissance du parcours professionnel doit également passer par l'augmentation des possibilités de promotion vers les corps supérieurs (professeurs des universités et directeurs de recherche). • **K.B.**

ITRF/ITA/bibliothèque

Le protocole PPCR prévoit le déroulement de carrière sur au moins deux grades. Or les corps des assistants-ingénieurs (AI) et les bibliothécaires (BIB) ne comportent qu'un seul grade. Quant aux ingénieurs d'études (IE), bien que recrutés avec le même diplôme que les attachés d'administration de l'État (AAE), ils n'ont pas le même déroulement de carrière !

Pour mettre fin à ces « anomalies », la solution est de calquer les grilles des IE et des BIB sur celle des AAE et d'en profiter pour intégrer les AI dans le corps réformé des IE ! Une telle réforme des corps irait dans le sens de la simplification des métiers de la fonction publique mais serait également de nature à favoriser la mobilité au sein de celle-ci.

Pour reconnaître les ingénieurs de recherche comme de véritables A+, il faut créer un indice hors échelle B. • **É.S.-D.**

PR/DR/conservateurs

Pour les corps dont l'indice terminal est supérieur à l'indice « hors échelle A », on parle de corps « A+ ». Dans l'enseignement supérieur et la recherche, il s'agit des professeurs des universités (PU), des directeurs de recherche (DR) et des conservateurs généraux des bibliothèques.

Parfois, on leur associe les ingénieurs de recherche et les conservateurs.

Le Sgen-CFDT réclame une discussion pour l'ensemble des corps afin de garantir la convergence des corps similaires. Ainsi, pour le Sgen-CFDT, le « programme de simplification statutaire » inscrit dans le protocole PPCR doit amener les corps des PU et DR à fusionner afin de donner des « règles statutaires communes aux filières professionnelles identiques ».

En tout état de cause, il ne saurait être question d'exclure une partie des agents de la revalorisation des carrières que garantit le protocole PPCR. • **K.B.**

Lorraine



Élus en commissions paritaires.

Agréés



Assistants de services sociaux



Certifiés



CPE



Personnels d'orientation



Inspecteurs



Personnels de direction



PLP



PE



Contractuels enseignants



La Lorraine, une des régions de France qui s'est le plus appauvrie entre 2000 et 2013, continue à perdre des habitants. Ce territoire doit impérativement développer ses atouts pour compenser les pertes d'emploi. Dans ce contexte, l'objectif d'élévation du niveau de qualification est essentiel pour mener les adaptations nécessaires.

UN SYNDICAT QUI AGIT POUR LA DÉFENSE DES PERSONNELS ET L'INTÉRÊT COMMUN

Les élus du Sgen-CFDT Lorraine sont souvent seuls à rappeler dans les instances l'importance de la mixité sociale pour la réussite du plus grand nombre. Le syndicat milite pour une École plus inclusive et plus juste socialement, qui n'a pas peur de faire évoluer ses pratiques pédagogiques et d'innover. Cet objectif va de pair avec la défense de droits essentiels des personnels que sont la formation initiale et continue et l'accompagnement professionnel, lequel reste à construire.

UN VENDREDI MATIN DE DÉCEMBRE, UNE PERMANENCE DU SGEN-CFDT À METZ

Cécile accueille Éloi qui, autour d'un café, raconte : stagiaire certifié, marié avec deux enfants, il a choisi l'Éducation nationale par conviction et aussi pour les horaires fixes. Mais avec ses 1 400 euros tout ronds, difficile de joindre les deux bouts, alors il veut ouvrir sa petite société et se demande comment concilier tout ça avec les mutations inter-académiques. Ensemble, ils complètent une fiche de suivi Sgen+ qui permettra à Marion, Raphaël, Frédéric, élus CAPA, d'apporter leur éclairage. Un coup de fil à Christophe à la fédération pour s'assurer des conditions de la mise en disponibilité pour les fonctionnaires comme Éloi et celui-ci



repart « en y voyant plus clair ». Entre temps, Sophie arrive dans le bureau. Elle revient de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) où une commission vient d'annoncer les premières prévisions de fermetures et d'ouvertures de classes. Le téléphone sonne sans cesse. Au bout du fil, c'est Juliette, que Sophie connaît bien. Elle l'avait accompagnée dans sa mutation. Ce matin Juliette est inquiète, car une classe pourrait fermer dans sa nouvelle école. Sophie la rassure. Le Sgen sera à ses côtés. Sophie et Hélène iront la rencontrer sur son lieu de travail.

Pendant ce temps, Marie et Abder préparent activement la réunion annuelle des professeurs des lycées professionnels. Des rencontres comme celles-là au Sgen Lorraine, il y en a aussi pour les conseillers d'orientation-psychologues (COP), les assistants sociaux (AS), les titulaires sur zones de remplacement (TZR)... Encore des sigles, mais derrière lesquels on retrouve des professionnels investis et à l'écoute, partout sur le territoire. Cécile quitte le bureau. Raphaël prendra la relève cet après-midi à Nancy. Marion, Frédéric, Pascal et Armelle emprunteront le même chemin. Dans le couloir, Cécile pense que finalement, c'est très CFDT, cette conception du dialogue et de l'action éducative sans barrière catégorielle. Cet optimisme aussi, « cette foi en la capacité des êtres à agir et à construire » comme le dit Céline, la CPE. • É. R.

L'équipe

Une équipe renouvelée lors du dernier congrès du syndicat en avril 2016 autour de Benoit Vignon (nouveau secrétaire général), Abderrahim Belghiti (secrétaire adjoint) et Laetitia Chenaux (trésorière).



© Frank Georgi



Frank Georgi. Historien, auteur de *CFDT : l'identité en questions. Regards sur un demi-siècle (1964-2014)*, Arbre bleu éditions, 2014.

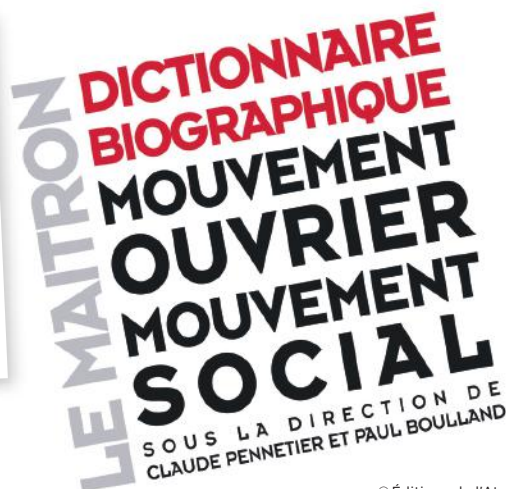
© Arbre bleu



© Éditions de l'Atelier



Le Maitron. Parution du volume 12.



© Éditions de l'Atelier

Le colloque international qui s'est tenu les 6 et 7 décembre 2016 à Paris autour de la parution du douzième volume du *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social (1940-1968)*, a été l'occasion pour nous de rappeler l'histoire de cette encyclopédie qui fait des émules à l'étranger, et d'interroger l'un des invités, Frank Georgi, qui est l'historien de référence de la CFDT et de l'autogestion. À l'occasion de l'anniversaire de la CFDT, il a publié : *CFDT : l'identité en questions. Regards sur un demi-siècle (1964-2014)*, Arbre bleu éditions, Nancy, 2014.

Frank Georgi *

“Le Maitron met en lumière une vraie diversité des parcours et des formations.”

* MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ PARIS I

Qui rédige les notices biographiques ?

Les rédacteurs sont des historiens ou des militants, parfois les deux en binôme. Actuellement, ce sont plus de 4 500 notices qui concernent des militants de la CFTC-CFDT, dans un corpus intitulé « militants chrétiens » ou « d'origine chrétienne ». Ce chiffre correspond à leur poids, réduit mais croissant, dans le mouvement syndical depuis 1919 jusqu'à 1968.

Quel est, pour l'historien, l'intérêt de ce travail de mémoire ?

C'est un instrument extraordinaire pour suivre et comprendre la vie des organisations, et se rappeler qu'elles sont aussi composées d'êtres de chair et de sang. On peut ainsi suivre des itinéraires, mieux comprendre les chemins d'engagement et éclairer les choix. En complément, la sociobiographie nous aide à comprendre les évolutions collectives, à caractériser

les familles militantes et repérer les engagements pluriels. Bref, on fait de l'histoire sociale.

Qu'apprend-on sur les militants de la CFDT ?

Le Maitron confirme nos intuitions. Sur la période des Trente Glorieuses, il révèle l'importance de la formation et des engagements chrétiens, ce qui distingue les militants CFDT de leurs homologues CGT ou FO. Pour autant, si l'influence chrétienne est une caractéristique majeure, elle n'est pas exclusive. Le Maitron met en lumière une vraie diversité des parcours et des formations. Beaucoup de responsables ont un héritage familial qui les rattache au mouvement ouvrier traditionnel, plus socialiste et laïque. Et on comprend mieux pourquoi ils ont voulu dépasser le clivage entre militant chrétien et mouvement ouvrier, et unifier leur personnalité. ● **Propos recueillis par Vincent Soulage.**

Le Maitron

La mémoire des engagé-es

Le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* a un titre explicite mais un peu long. Il a été surnommé *Le Maitron*, du nom de l'historien Jean Maitron (1910-1987), fondateur de cette véritable encyclopédie.

Organisé par périodes comprenant chacune plusieurs tomes alphabétiques, *Le Maitron* compte aujourd'hui 164 000 notices biographiques de militants politiques, associatifs, et surtout syndicaux. Paru en novembre 2016, le volume 12 clôture la cinquième période (1940-1968), qui a vu s'élargir la notion de mouvement ouvrier. Il s'est ouvert aux autres mobilisations sociales (engagements associatifs pour le logement, les migrants, les femmes...) dans lesquels les militants CFTC, puis CFDT, furent particulièrement actifs. *Le Maitron* s'est également adapté au numérique. Ainsi, les volumes papier s'accompagnent-ils d'un cédérom et de l'accès à un site dédié où la totalité des notices biographiques sont non seulement consultables, mais aussi actualisées. Chacun peut participer à leur écriture en intégrant des groupes de travail, locaux ou thématiques. Chaque année, des centaines de contributeurs enrichissent *Le Maitron*, encadrés par l'équipe de Claude Pennetier. • V. S.

<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/>

Le Maitron : Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social, de 1940 à mai 1968, volume 12, Tc-Z, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, novembre 2016.

Pour suivre l'actualité du *Maitron* et de l'histoire sociale : <http://biosoc.univ-paris1.fr/>



Le congrès fédéral d'Aix-les-Bains, en mai 2016, a été l'occasion pour le Sgen-CFDT de réaffirmer son attachement à la lutte contre toutes les formes de discriminations, au nombre desquelles les discriminations en raison du genre et de l'orientation sexuelle. Celles-ci restent particulièrement fortes et taboues, situation qui limite d'autant la capacité à les combattre et les faire régresser.

COMMENT AGIR À L'ÉCOLE OU À L'UNIVERSITÉ ?

Depuis sa fondation en 2004, sous la houlette de Catherine Hirschmuller et Natacha Taurisson, le Sgen-CFDT est membre du **Collectif éducation contre les discriminations LGBTphobes en milieu scolaire et universitaire**¹.

Ce collectif agit au moyen d'opérations de sensibilisation, d'interpellations d'institutions (Éducation nationale, Défenseur

Agir contre les discriminations LGBTphobes

La CFDT tisse des partenariats

Par Catherine Nave-Bekhti

des Droits), ou encore en initiant et permettant la co-construction d'outils, avec des chercheurs, des associations, les personnels des établissements scolaires... Ainsi, les 29 et 30 mai 2017, proposera-t-il une formation syndicale à Paris. Nourrie d'expériences personnelles, d'apports théoriques, de propositions d'outils, de débats avec des intervenants extérieurs spécialisés, cette formation aura une double vocation. Celle, tout d'abord, de fournir aux collègues des solutions, des arguments, notamment législatifs, ainsi que des outils pour lutter contre les discriminations LGBTphobes à l'École. Celle, ensuite, de donner l'occasion aux équipes militantes locales de croiser leurs expériences et leurs ressources en vue de mener des actions de lutte et de prévention au quotidien dans leurs établissements respectifs. À la suite de ces deux jours de formation, une synthèse permettra de s'approprier les pistes de réflexion et les leviers d'actions issus des différents échanges.

COMMENT AGIR DANS LE MONDE DU TRAVAIL ?

Au sein de la CFDT, un groupe confédéral travaille dans un cadre interprofessionnel sur ces questions. En juin 2016, la CFDT

Sitographie

● <http://urlz.fr/4x3s>

« ENSEMBLE contre les discriminations LGBTphobes de l'école à l'université » : ce quatre pages, livré en encart central, a été élaboré par le Collectif éducation contre les discriminations LGBTphobes... Il présente un glossaire, une typologie de comportements discriminatoires et les actions et ressources pour les prévenir et les combattre.

● <http://urlz.fr/4x3D>

Sur le site du Défenseur des Droits, l'accès à la rubrique « Lutte contre les discriminations ».

● www.ravad.org/

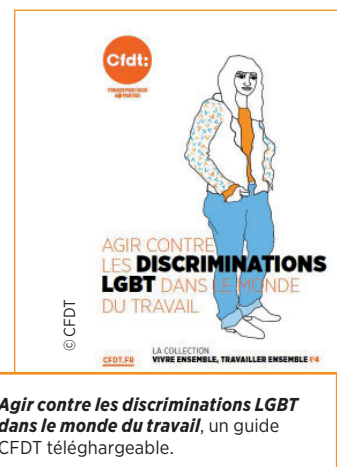
Assistance concrète et rapide aux victimes, et travail de conseil, par le Réseau d'assistance aux victimes d'agressions et de discriminations.

● <http://urlz.fr/4x44>

Le guide, téléchargeable, de la CFDT (cf. ci-contre), propose, chiffres à l'appui, une analyse du phénomène de discrimination dans le monde du travail et les moyens pour le combattre, en particulier avec l'appui des syndicats.

a signé un partenariat avec le **Réseau d'assistance aux victimes d'agressions et de discriminations** (Ravad) pour renforcer la prise en charge de salarié-es victimes de discriminations en raison de leur orientation sexuelle, identité de genre et état de santé, en entreprise et dans la fonction publique, grâce à un travail concerté des représentants syndicaux de la CFDT, et des associations et professionnels du droit du Ravad.

¹ Cf. L'entrefilet « Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire », par Natacha Taurisson, in *Profession Éducation* n° 222, octobre 2013, p. 14.



Fonctionnaires dans le colimateur Billet d'humeur

LA FRANCE ENTRE EN PÉRIODE ÉLECTORALE PRÉSIDENTIELLE.

Chaque candidat se rêve en libérateur du peuple, à qui il promet emploi, sécurité et gloire passée. La rhétorique martiale est entrée dans le discours

politique et chacun met en avant la nécessité d'accepter des sacrifices. Les candidats promettent des « larmes et du sang » car ils veulent tenir un « discours de vérité » pour que, dans les années à venir, le chômage soit résorbé, que le déficit budgétaire soit limité à un niveau acceptable et que la sécurité règne partout. **POUR QU'UN SACRIFICE SOIT ÉLECTORALEMENT ACCEPTABLE**, il faut que ce soit « l'autre » qui le subisse.

Cet autre que l'on croise, « qui profite du système grâce à l'argent de nos impôts ». **CE BOUC-ÉMISSAIRE ÉLECTORAL EST BIEN SOUVENT LE FONCTIONNAIRE**. Il est cet « autre » privilégié. De manière complètement irresponsable, les candidats utilisent les arguments des banques en ligne qui promettent des couts moindres en ne facturant que les services utilisés. Traduite en langage électoraliste, cette rhétorique devient : « dans votre

impôt forfaitaire, vous payez des services que vous n'utilisez pas... ».

MALHEUREUSEMENT, COMME POUR LES BANQUES EN LIGNE, ce qui ne sera plus inclus dans le forfait souscrit, sera facturé individuellement au cout réel. ● Samir Achour

À lire, l'argumentaire « Vrai / faux - Stop aux idées reçues sur la fonction publique » <http://urlz.fr/4Efg>



Pour la deuxième année consécutive, le Sgen-CFDT était présent au salon Éducatéc-Éducative. Seul syndicat l'an dernier à ce grand rendez-vous du numérique éducatif, il a été rejoint cette année par deux autres syndicats ainsi que par les membres de l'association Esper (Économie sociale partenaire de l'École de la République).

UN ENGAGEMENT RÉAFFIRMÉ POUR LE NUMÉRIQUE

Impliqué également lors de nombreuses rencontres nationales sur le numérique éducatif – Ludovia, Classe inversée / le congrès (Clic), Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi)... –, le Sgen-CFDT a reçu sur son stand la visite de nombreux collègues intéressés par ses positions sur le numérique, au regard des bouleversements induits tant sur le plan

Le Sgen-CFDT à la pointe de l'engagement numérique

Échos d'Éducatéc-Éducative

Par Isabelle Lacaton



© Isabelle Lacaton

pédagogique que de la posture professionnelle de l'enseignant. À cette occasion, la présentation du nouveau site de ressources pédagogiques du Sgen-CFDT a rencontré un franc succès. Le stand du Sgen-CFDT a également accueilli les enseignants du lycée pilote innovant international (LP2i) de Poitiers, primés par la direction du numérique pour l'éducation (DNE) lors du Hackathon en académie pour leur « Meet Ur Project ». Enfin, l'enquête interactive « Parlons travail », réalisée par la CFDT et présentée à ce salon par les militants du Sgen-CFDT, a permis d'échanger

Contacts et sites utiles

● <http://urlz.fr/4BhB>

Créé par des enseignants du LP2i de Poitiers, « Meet Ur Project » propose de mettre en réseau les données, le savoir et la créativité. L'application utilise la puissance du réseau social au service de la connaissance dans une dynamique de projets.

● <http://d-clicsnumeriques.org/>

Coordonné par la Ligue de l'enseignement, le projet « D-Clis numériques » propose 70 fiches pratiques d'activités pédagogiques pour accompagner les pratiques numériques des jeunes, ainsi qu'un dispositif de formation pour les adultes.

● <http://urlz.fr/4BhG>

Avec sa conférence « Les youtubeurs bouleversent-ils l'enseignement ? », la Ligue de l'enseignement a invité chercheurs et créateurs de vidéos sur le web à échanger avec la communauté éducative sur leurs méthodes de vulgarisation.

avec des salariés du privé et de faire connaître notre confédération.

UN INTÉRÊT CROISSANT DU PUBLIC

Parmi les nouveautés de l'édition 2016 du salon, le « village du code » – espace dédié à la robotique et à la programmation au service des apprentissages – a présenté dix initiatives intéressantes sur la programmation informatique, dont le projet « D-Clis numériques », coordonné par la Ligue de l'enseignement. Pour la première fois également, une table ronde autour de « youtubeurs » intitulée « Les youtubeurs bouleversent-ils l'enseignement ? » a mis en évidence l'intérêt éducatif croissant du support vidéo via une chaîne YouTube. Parmi les nombreuses conférences, un temps fort organisé par la Ligue de l'enseignement sur le numérique en éducation a également rassemblé autour d'un comité scientifique tous les acteurs du sujet.

Cette édition 2016 du salon Éducatéc-Éducative, avec un nombre de visiteurs toujours croissant, réaffirme l'urgence de penser et construire des projets éducatifs concrets afin que l'École s'ancre au mieux dans une société en transition numérique et de donner à tous les jeunes les clés pour être des citoyens éclairés.

Outils numériques : nouveau cadre de référence

Lors du comité technique ministériel du 5 octobre 2016, trois textes de référence ont été proposés pour avis. Deux documents techniques tout d'abord : un cadre de référence des infrastructures du numérique éducatif (Carine) et un cadre

de référence pour l'accès aux ressources pédagogiques via un équipement mobile (Carmo). Des documents complétés par un acte réglementaire unique (ARU) permettant de simplifier la déclaration de fichiers de données personnelles auprès de la Cnil. En raison du manque de concertation, de la densité des documents et enjeux, le Sgen-CFDT a obtenu le report de la consultation et la mise en place d'un groupe de travail. Ce projet ne couvre que très

partiellement les usages actuels du numérique mais le Sgen-CFDT considère qu'il s'agit d'un bon début. Notre organisation a demandé que des moyens soient dégagés afin d'assurer la mise en œuvre technique de ces dispositions. Nous avons également insisté sur la nécessité de respecter l'interopérabilité des dispositifs et de favoriser l'usage des outils libres. Une nouvelle consultation du comité technique a eu lieu le 15 décembre : le Sgen-CFDT,

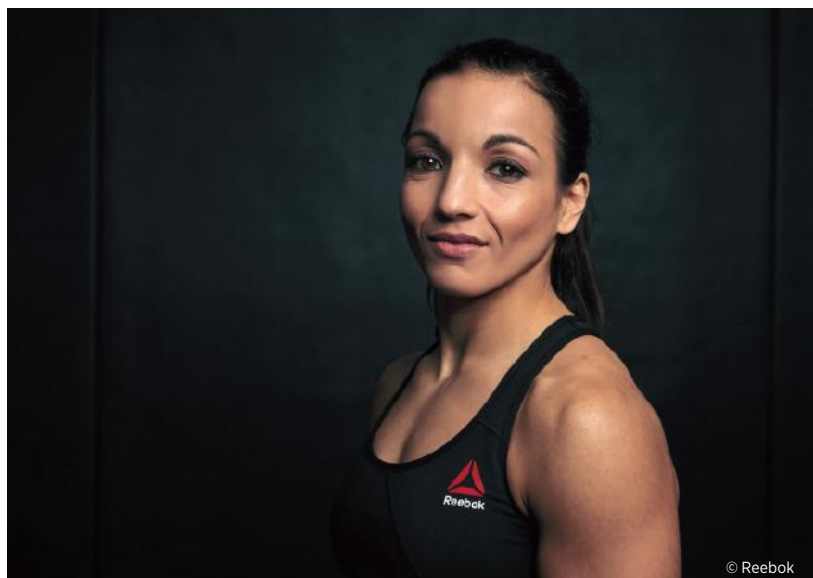
l'Unsa et le CSEN ont voté favorablement, la CGT et FO contre, alors que la FSU s'est abstenue.

Le travail de concertation ne fait cependant que démarrer puisqu'il s'agit, pour la direction du numérique éducatif (DNE) de compléter ce nouveau cadre réglementaire. Pour ce faire, le Sgen-CFDT a réclamé un groupe de travail permanent du comité technique autour des questions du numérique éducatif – et a été entendu. • A. E.

SARAH OURAHMOUNE

Propos recueillis par Aline Noël

Éducatrice spécialisée devenue cheffe d'entreprise, très engagée auprès des jeunes et des femmes, la boxeuse française multimédaillée Sarah Ourahmoune, pionnière dans ce sport en France, a consacré son rêve olympique en décrochant, à 34 ans, une médaille d'argent aux Jeux de Rio. Mais qu'est-ce qui fait boxer Sarah ?



si je m'inscrivais, et ne pas me plaindre si je prenais des coups.

Pourquoi avoir continué la boxe, en dépit des coups ?

❶ C'est l'ambiance qui régnait dans la salle qui m'a motivée. J'avais l'expérience de conditions d'entraînement très strictes au judo et au taekwondo. Ce qui m'a plu dans la boxe, c'étaient les entraînements en musique, la variété des exercices, l'alternance des séances (musculature, course...). Ensuite, il y a les vertus de la boxe : acquérir une stratégie pour toucher sans être touché en retour ; gérer sa peur, sa colère qui font faire des erreurs que l'adversaire exploite ; réussir de beaux gestes... Enfin, il y a l'expérience du ring, l'adrénaline, le stress face à l'adversaire. C'est une mise en scène particulière : l'annonce au micro avec la lecture du palmarès des combattants qui se retrouvent en hauteur, en pleine lumière. J'étais une adolescente introvertie. Or la boxe m'a permis de prendre confiance. Dépasser ses limites grâce à un entraînement quotidien est très motivant. D'autant que le public n'était pas acquis à la boxe féminine puisque les compétitions n'ont été possibles qu'à partir de 1999 ! C'est donc un exercice en soi qu'affronter ces regards et je me suis vite aperçue que c'était un milieu très macho, pas du tout facilitateur pour les femmes. On trouvait encore que ce n'était pas leur place. Mais cela a renforcé ma détermination à boxer.

Où puisez-vous cette motivation ?

❷ Je suis une compétitrice dans l'âme. J'ai besoin d'objectifs précis pour me dépasser et la compétition m'a amenée à prendre goût à l'effort, à la difficulté, à être plus rigoureuse, à veiller à mon alimentation et à mon sommeil... Ce qui compte également, c'est l'équipe. On se déplaçait à l'étranger pour des compétitions, mais à chaque fois, c'était comme partir en colo. Il y a toujours eu un collectif fort qui m'a permis d'être meilleure. Enfin, ce qui me motive dans ce sport, c'est d'affiner mes gestes, de parfaire mon style, et à l'horizon, il y avait le rêve olympique, inaccessible jusqu'à ce que la boxe féminine fasse son entrée aux Jeux en 2012. Parfois la motivation diminuait parce que j'avais l'impression de donner

Qu'est-ce qui vous a amené à boxer ?

❸ Avant de boxer, je faisais de la natation, du judo et du taekwondo. Quand nous avons déménagé à Aubervilliers, j'ai dû arrêter cette dernière activité car la salle de taekwondo avait brûlé. C'est en cherchant à faire un autre sport de combat que j'ai découvert Boxing Beats, le club de boxe anglaise de Saïd Bennajem. Mais n'utiliser que les poings ne m'intéressait pas tellement. Saïd m'a dit de revenir le lendemain et d'essayer. J'ai découvert la boxe éducative, une « boxe à la touche » où les coups appuyés sont interdits. Et j'ai attrapé le virus ! Malgré les appréhensions de ma mère qui a assisté longtemps aux entraînements pour dissuader Saïd de m'accepter. Il faut dire que j'avais quatorze ans et qu'à l'époque les compétitions de boxe féminine n'étaient pas autorisées en France. Je me suis donc retrouvée à m'entraîner dans une salle, ouverte aux enfants et aux adultes, mais exclusivement fréquentée par des hommes. Ma mère m'imaginait défigurée, le nez cassé. Finalement, en voyant le côté ludique des entraînements et le fait que j'adorais cela, elle a cédé. Mon père m'engageait plus à prendre mes responsabilités : finir l'année

beaucoup pour pas grand-chose, les boxeuses n'étant pas considérées à l'égal des boxeurs. Les médias s'y intéressaient peu, il n'y avait pas de sponsor. Mais malgré deux interruptions (cf. biographie ci-contre), grâce à cet idéal olympique, j'ai toujours réussi à revenir. Et j'ai eu deux excellents coaches. Saïd Bennajem m'a appris à croire en moi, à viser haut et il a toujours trouvé les mots pour me remobiliser. Marcel Denis m'a entraînée dans ma fin de carrière et m'a menée aux JO de Rio. Il a été exigeant et sans concession, totalement honnête, mais c'était notre accord car la motivation se travaille : c'est apprendre à savoir ce qu'on veut et à quelles conditions.

IL Y A TOUJOURS EU UN COLLECTIF FORT QUI M'A PERMIS D'ÊTRE MEILLEURE.

Mon rêve olympique était un projet familial. Une fois fixée la qualification aux JO, avec l'aide de mon compagnon, j'ai tout organisé autour de cet objectif. Je ne pouvais pas me permettre d'arrêter de travailler, je ne voulais pas sacrifier ma fille (que j'allais chercher à la crèche et qui restait avec moi à l'entraînement) ni cesser mes engagements associatifs. J'ai donc privilégié la qualité à la quantité avec un entraînement intensif de 60 à 90 minutes par jour. Ces deux ans de préparation ont été très durs parce qu'après ma grossesse ma condition physique avait beaucoup baissé. Il y a eu énormément de défaites mais je me suis nourrie de chacune pour continuer à avancer jusqu'à l'objectif final : les Jeux olympiques.

Ce qui vous caractérise aussi, c'est l'engagement. De formation, vous êtes éducatrice spécialisée et vous avez travaillé avec des jeunes handicapés mentaux. On ne fait pas ce métier par hasard...

● Non, sans doute. J'avais un temps pensé devenir prof d'EPS. Or, j'ai commencé à travailler comme

éducatrice sportive, et j'ai été frustrée de ne pouvoir accompagner les jeunes au-delà d'une séance de sport. J'ai donc choisi d'être éducatrice spécialisée. Après le concours, j'ai arrêté la boxe car je devais aussi me construire professionnellement. J'ai travaillé avec différents publics : des toxicomanes, des prostituées... Puis j'ai travaillé dans un institut médico-éducatif (IME), et là, je me suis pleinement réalisée. J'étais face à des jeunes qui avaient besoin qu'on s'intéresse à eux pour pouvoir se découvrir et avancer. Quand j'ai repris la boxe, il m'a fallu renoncer à ce métier car ce n'était pas satisfaisant vis-à-vis des enfants et de l'équipe. Mais j'ai continué à mener des actions bénévoles avec ce public, en utilisant la boxe. Le lien est moins fort qu'en IME mais le contact est toujours là. Et j'ai cultivé cette fibre éducative et sociale en m'engageant dans des activités associatives, auprès des jeunes en montant des projets au Boxing Beats, puis en créant ma propre association, Dynamic Boxe (qui deviendra Boxer Inside Club), pour permettre à des femmes de s'initier à la boxe en loisir, avec la possibilité d'accompagner leurs enfants qui bénéficient d'un espace avec des jeux, des livres...

Que vous permet maintenant cette médaille d'argent ?

● Elle booste un peu mes activités. Quand j'étais enceinte, j'ai lancé une entreprise, Boxer Inside, qui propose des conférences et des cours de boxe en entreprise. Cela marchait modestement, mais avec la préparation pour les JO, c'était devenu très compliqué. J'ai voulu développer aussi un concept de gant connecté pour un entraînement ludique. C'était également difficile de gérer la relation avec les prestataires. Au retour de Rio, il y a eu beaucoup de demandes de conférences. Ce sont de belles rencontres, et c'est l'occasion pour moi d'analyser mon parcours. Du côté de l'association, je continue les cours de boxe pour femmes, il y a aussi des cours mixtes, et j'organise des compétitions de boxe loisir. Enfin, j'ai le projet d'ouvrir ma propre salle à la rentrée, et la médaille m'a permis d'accélérer mes demandes de local.

PARCOURS

1982

Naissance à Sèvres (Hauts-de-Seine).

1996

Découvre le club de boxe anglaise, Boxing Beats, de Saïd Bennajem : <https://boxingbeats.net>

1999

La Fédération française de boxe autorise les combats de boxe féminine. Sarah intègre la première Équipe de France et remporte son premier titre de championne de France.

2002

Intègre l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep).

2003-2006

Interruption de quatre ans pour poursuivre ses études. Sarah réussit le concours d'éducatrice spécialisée et travaille.

2007

Sarah reprend la boxe et poursuit des études en communication à Sciences Po Paris. Elle crée, avec son conjoint (Francky Denis, également boxeur), l'association Dynamic Boxe et monte le premier tournoi de boxe loisir, la Boxer Inside Cup.

2008

Sarah cesse de travailler comme éducatrice spécialisée. Elle est sacrée championne du monde à Ningbo (Chine).

2012-2013

La boxe féminine devient discipline olympique. Sarah échoue de peu aux qualifications des JO de Londres. Elle interrompt la boxe. Titulaire d'un master en communication à Sciences Po Paris, Sarah intègre l'incubateur d'entreprises de Sciences Po. Elle monte avec son compagnon l'entreprise Boxer Inside.

2014

Reprend la boxe, coachée par Marcel Denis.

2016

Qualifiée aux JO de Rio, elle devient vice-championne olympique, catégorie poids mouche (-51 kg).

SITOGRAPHIE

www.boxerinside.fr

Le site de Sarah Ourahmoune.

www.carnetdesportive.com

Son blog.

**LA BANQUE
DU MONDE
DE L'ÉDUCATION**



Crédit photos : plainpicture/Fancy Images/Maskot/OJO.



MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

Créé il y a plus d'un demi-siècle par des enseignants pour leurs collègues, le CME reste fidèle à ses fondements mutualistes. Il place depuis toujours le client-sociétaire au centre de ses préoccupations. Ainsi chaque client a la possibilité de souscrire une part sociale qui le rend sociétaire. Et chaque sociétaire est copropriétaire de son CME. C'est ce qui lui donne le droit d'élire ses représentants bénévoles aux instances de décisions lors de l'Assemblée générale et ainsi d'être acteur des grandes orientations de sa banque.

Crédit  Mutuel
Enseignant